

## RPI de l'Avance

Écoles de Saint Etienne-le-Laus et Valsерres

Communes : Avançon/St Etienne-le-Laus/Valsерres

À

Mme l'Inspectrice de l'Éducation Nationales,  
Messieurs les Maires des trois communes  
et les conseillers municipaux délégués aux écoles,  
Mme la Déléguée Départementale de l'Éducation nationale,  
Mesdames et Messieurs les représentants des parents d'élèves,  
Mesdames les membres du Réseau d'Aides Spécialisées,  
Mesdames et Messieurs les Professeurs des Écoles.

### Compte-rendu du conseil d'école n° 3 du mardi 18 juin 2019 à 18h à Avançon

#### Étaient présents :

M. NICOLAS (Maire d'Avançon),  
M. BONJOUR (Maire de Saint Etienne-le-Laus),  
M. RAMBAUD (1<sup>er</sup> adjoint mairie de St Etienne-le-Laus, délégué aux écoles),  
M. ESTACHY (Conseiller municipal de St Etienne-le-Laus, délégué aux écoles),  
M. HACVILLE-DUHAMEL (Représentant des parents d'élèves à Saint Etienne-le-laus),  
Mme CLEMENT-GUILLON (Représentante des parents d'élèves à St Etienne-le-Laus),  
Mme CADORÉ (Représentante des parents d'élèves à St Etienne-le-Laus),  
Mme ESTACHY (Représentante des parents d'élèves à Valsерres),  
Mme MINET (Représentante des parents d'élèves à Valsерres),  
Mme GODINO (Représentante des parents d'élèves à Valsерres),  
Mme WALCH (Déléguée Départementale de l'Éducation Nationale),  
M. THIVOLLE (Directeur et enseignant à Valsерres),  
Mme VAN ES (Enseignante à St Etienne-le-Laus).  
Mme MARTINE (Directrice et enseignante à St Etienne-le-Laus),  
Mme GIAIME (Conseillère municipale d'Avançon, déléguée aux écoles),

#### Étaient excusés :

Mme BRUN (Inspectrice de l'Éducation Nationale),  
M. JAUSSAUD (Maire de Valsерres),  
M. GAILLARD (1<sup>er</sup> adjoint mairie de Valsерres, délégué aux écoles).  
Les membres du RASED,

## **1) Présentation des participants + liste d'émargements**

## **2) Organisation du premier conseil de la rentrée 2019**

Pour fixer la date il nous faut attendre la date des élections des représentants des parents d'élèves. Cependant nous pouvons donner les lieux : n°1 à Avançon/n°2 à Valsерres/n°3 à St Etienne le Laus

## **3) Approbation du compte-rendu du conseil d'école n°2 du 01 mars 2019**

Le compte-rendu est approuvé.

## **4) Organisation de la rentrée scolaire 2019**

Rentrée scolaire le lundi 2 septembre 2019

### **- effectifs prévus ce 18 juin 2019**

Pour la rentrée il est prévu en fonction des inscriptions connues :

11 Petits/10 Moyens/6 Grands/10 Cp/3 Ce1/7 Ce2/7Cm1/6 Cm2- répartition

- **répartition des élèves** :Voici la répartition retenue à ce jour lors de notre dernier conseil des maîtres. La classe de cycle 2 pourra accueillir les élèves de grande section en décloisonnement afin d'alléger la classe de cycle 1 (organisation déjà mise en place il y a quelques années).

Classe de cycle 1 (PS-MS-GS) Mme MARTINE			Classe de cycle 2 (CP-CE1) Mme VAN ES		Classe de fin cycle 2 (CE2) + cycle 3 M. THIVOLLE (CM1-CM2)		
27 élèves			13 élèves		20 élèves		
11 PS	10 MS	6 GS	10 CP	3 CE1	7 CE2	7 CM1	6 CM2

Cette répartition n'est que provisoire car les effectifs évoluent presque chaque semaine.

En effet, nous venons d'apprendre, que deux nouveaux élèves de cycle 3 vont arriver sur la commune de Valserrès : ils ne sont pas comptabilisés dans le tableau.

En fonction des futures inscriptions, il nous faudra peut-être réorganiser notre RPI. La solution de scinder le groupe des CE2 pourrait être envisagée. C'est au conseil des maîtres que revient cette décision. Les familles concernées en seront informées : il faudra attendre la fin du mois d'août pour acter la répartition définitive.

### - **scolarité obligatoire à 3 ans**

A partir de la rentrée 2019, la scolarité devient obligatoire dès 3 ans : cela entraîne de nouvelles obligations en ce qui concerne l'assiduité.

La matinée du samedi 29 juin 2019 sera consacrée à l'accueil des futurs petits avec les familles. La directrice espère pouvoir répondre aux questions déjà posées par certaines d'entre elles (les petits qui ne mangent pas à la cantine et qui dorment chez eux devront-ils revenir à l'école l'après-midi ?). Une réunion des directeurs étant prévue le mercredi 26/06, il se pourrait que des précisions y soient données.

### - **règlement intérieur St Etienne-le-Laus**

Suite au décret sur la scolarité obligatoire à 3 ans, un nouveau règlement départemental va être rédigé : le règlement intérieur de l'école de St Etienne le Laus devra donc être remanié.

## **5) Hygiène, santé et sécurité**

- bilan de l'exercice d'évacuation n° 3 : pas d'exercice effectué à ce jour. Seuls deux exercices sont obligatoires dans l'année.

- jeux vidéo & films : sur l'école de St Etienne-le-Laus, les enseignantes ont constaté des comportements inquiétants (langage, agissements...) ; Elles alertent les familles sur le fait que des enfants semblent jouer ou regarder des films qui ne sont pas de leur âge. Elles demandent aux familles la plus grande vigilance surtout lorsqu'il y a des frères ou sœurs plus âgés.

- l'entraînement pour le PPMS « confinement » avait bien été mis place la semaine après le second conseil d'école comme prévu. Tout s'est très bien déroulé. Monsieur le Maire de St Etienne-le-Laus informe le conseil qu'un film opaque sera posé sur les vitres des portes de secours afin d'obstruer la vision de l'extérieur. Le verrou demandé pour la classe principale des maternelles a été installé.

- sur l'école de St Etienne-le-Laus, les pompiers sont intervenus suite à l'appel de la directrice au « 15 » car les parents ne pouvaient pas se déplacer pour récupérer leur enfant qui s'était blessé en tombant lors de la marche d'approche pour se rendre au stade. le service du « 15 » a décidé de faire intervenir les pompiers.

- nous demandons à ce que les enfants qui se blessent chez eux, viennent à l'école en ayant été soignés auparavant et qu'un pansement protège la plaie.

## **6) Pôle pédagogique**

- projets pédagogiques réalisés : un grand remerciement à tous les parents bénévoles qui nous permettent de réaliser nos projets (accompagnement, participation à l'Association Avanc'Ensemble...).

Classe cycle 3	Classe cycle 2	Classe cycle 1
Décembre : Spectacle au théâtre de La Passerelle : « L'imparfait ».  Une intervention dans la classe a été proposée par le théâtre de la Passerelle pour aider les élèves à comprendre et apprécier le spectacle.	Périodes 4 & 5 : Initiation au rugby avec Sébastien DOUANY de Mobil'Sport (4 dates en mars/avril/mai)	Patinoire : mars & avril 2019 les jeudis matins ; 5 séances Ce projet a été très apprécié par les élèves. Tous les frais (locat°/entrées/transport) ont été pris en charge par la coopérative.
En mars : Intervention sur la préservation des ressources naturelles et le tri		Poursuite du travail sur la découverte

<p>des déchets par un animateur de l'association « L'échos des sources » dans chaque classe de cycle 2 et 3. Financement : Communauté de Communes. Poubelles de tri des papiers et des emballages offertes également par la Communauté des Communes. Il est demandé aux mairies de s'assurer que les poubelles soient vidées quand elles sont pleines. Lettre de remerciement envoyée et demande d'un composteur pour l'école.</p>	<p>du monde des insectes : fabrication de deux insectes géants imaginés par les élèves. Ils seront exposés à la fête de l'école. Projet accompagné par Mme LAUER Valérie ,conseillère pédagogique en Arts Plastiques.</p>
<p><b>Week-ends Musicaux#3 :</b> Préparation des élèves à l'écoute du concert du 29 mars 20h30 à Valserrres dans le cadre des Week-Ends Musicaux de l'Espace Culturel de Chaillol. « Amber Trio et Tehila Nini Goldstein » 15 mars après-midi : réunion des 2 classes à Valserrres ; médiation culturelle avec Emmanuelle Ravier. 29 mars après-midi, juste avant le concert : rencontre avec un violoniste et un violoncelliste. Belle rencontre ; les musiciens avaient préparé des petites pièces courtes en démonstration, ont fait participer les élèves et ont pris le temps de répondre à leurs questions. <b>23 élèves du RPI étaient présents au concert.</b></p>	<p>Projet guidé par Mme Lauer, conseillère départementale en éducation artistique sur les traces : découvrir différentes techniques (imprimerie) matière (crépi...) et supports (cadre toilé grand format) et laisser des traces avec différents outils. Les œuvres sont exposées à l'Inspection académique puis seront exposées à l'école lors de la fête de l'école.</p>
<p>Natation en juin à Tallard : 4 x 2 séances  27 et 28 mai &amp; 3 et 6 juin 2019</p>	<p><b>Week-ends Musicaux#6 :</b> préparation des élèves de MS à CE2 à l'écoute du concert du trio « Joulik » (musique du monde). Intervention le 18 juin de la médiatrice culturelle Emmanuelle Ravier. Concert le 21 juin en plein air à Tallard ou dimanche 23 juin à 18h à Apiland.  Bilan ajouté après le conseil d'école : - 4 élèves étaient présents au concert du 23 juin. - 6 élèves étaient présent au même concert du 21juin à Tallard.</p>
<p>27 juin : randonnée et nuitée au refuge du Tourrond. Quelques séances de randonnée autour de Valserrres au préalable pour se préparer à marcher avec des sacs lourds.</p>	<p>24 mai : Sortie train-bateau sur l'archipel du Frioul : visite de l'île de Pomègue (faune, flore, géologie, histoire, ferme aquacole, fort militaire).  La chorale d'école a débuté en mars.</p>
<p>Projet « Antiquité » en lien avec le collège : - lectures de récits mythologiques, - écriture d'un album, - <i>pièce de théâtre filmée ?</i> L'album est exposé au collège (textes et reproductions des illustrations).</p>	<p>Participation de la classe au vote du prix de Incorruptibles. Travail sur 5 albums, participation à des quiz et concours d'illustration.  Projet artistique sur 4 demi-journées guidé par Mme Lauer, conseillère départementale en éducation artistique : préparation d'une installation pour l'exposition au collège sur le thème de l'Antiquité (3 soirées d'ouverture aux familles 17h/19h30)  Remerciements aux bénévoles de la bibliothèque de Valserrres pour les prêts de livre à l'école tous les 15 jours, pour le kamishibai raconté à la classe</p>
<p>La sortie à Apiland a été une réussite : les interventions sont toujours d'une très grande qualité et adaptées pour une classe maternelle.  Nous remercions Apiland pour la sucette au miel offerte à chaque enfant. Tous les frais (goûters/atelier « bougie »/entrées/transport) ont été pris en charge par la coopérative.</p> <p>Projet danse : présentation le mardi 2 juillet 2019 à 18h30 lors de la fête de l'école. Remerciements à Mme Hacville-Duhamel pour la chorégraphie avec les maternelles.</p>	

	cycle 2 et les grenouilles offertes aux enfants ainsi que pour les contes qui seront proposés le dernier mardi de classe.
	Les enseignantes remercient Monsieur AUBIN pour la fabrication des dominos en bois : tous les enfants les apprécient beaucoup pour construire de belles structures éphémères.

## 7) Pôle financier

- Subventions communales : nous remercions la mairie d'Avançon pour le versement des subventions. La mairie de St Etienne-le-Laus informe que celles-ci sont parties ce matin pour la trésorerie. Les enseignants rappellent que les versements tardifs sont difficiles à gérer pour l'organisation des projets. Les mairies informent qu'elles vont essayer de réaliser le virement plus tôt dans l'année.
- Bilan facturation piscine : le bilan n'a pas été réalisé par les mairies.

## 8) Transport scolaire

- Date du remboursement d'une part du coût du transport scolaire : pour qu'il y ait remboursement il faut que la Région donne le financement à la com-com qui reversera aux mairies. Les mairies informent que les familles concernées doivent déposer un RIB en mairie.
- Démarche auprès de la région sur la question de la limite de vitesse de la départementale : les trois maires vont écrire un courrier commun au Président du département pour demander que la vitesse revienne à 70.
- le transporteur « Carrétour » remercie la mairie d'Avançon pour avoir coupé les branches qui gênaient le passage du transport scolaire.

## 9) Petits travaux

### Saint Etienne-le-Laus

- demande d'arrêts de porte supplémentaires pour la classe du haut- demande de déménagement des bacs potager car les propriétaires souhaitent récupérer le terrain : l'équipe enseignante souhaiterait qu'un bac soit mis dans la cour. On réfléchira au lieu adéquat. Les autres bacs pourraient être installés à l'arrière de l'école. Nous voulons informer que nous regrettons que nos herbes aromatiques aient disparu : il semblerait qu'une personne ait tout arraché.

## 10) Association de parents « Avanc'Ensemble »

La fête organisée par l'Association est reportée au 14 septembre 2019. La tombola a été tirée : les lots sont à récupérer au relais de l'Avance.

*L'équipe enseignante remercie Mme GODINO Magali et Mme ESTACHY Stéphanie pour leur engagement et dévouement en tant que parents délégués depuis plus de 10 ans.*

Séance levée à 19h30

Cordialement,  
Mme MARTINE Morgane & M. THIVOLLE Aurélien  
Directrice et Directeur du RPI de l'Avance